



VENTE DIRECTE

A travers les différentes sequences de cette formation, nous vous aiderons à **DEFINIR LE "JUSTE" PRIX DE VENTE DE VOS PRODUITS**

FORMATION DEFINIR SON JUSTE PRIX DE VENTE EN CIRCUIT COURT

- Lister les clés de réussite d'un projet en circuit court
- Maîtriser la stratégie d'entreprise et l'intérêt de la pratiquer
- Etre capable de lister les composantes du coût de production
- Calculer les coûts de transformation et de distribution
- Calculer les coûts d'élevage
- Etablir la synthèse et définir un prix de vente

- À partir de l'expérience réseau CERFRANCE
- À partir de l'expérience d'entrepreneur

- Participation VIVEA



VENTE DIRECTE PROCHAINE FORMATION

07/09/2021 – 10/09/2021 – Agence Guéret

Vous êtes intéressés pour suivre cette formation, merci de remplir ce coupon et de le retourner à votre conseiller de gestion ou votre comptable :

NOM Prénom

Adresse

Tél : Mail :

Agence souhaitée : ...



**FORMATION
DISPENSÉE
SUR NOS AGENCES**

**CERFRANCE
CENTRE LIMOUSIN**

NOS AGENCES

AUBUSSON

BELLAC

BOURGANEUF

GUERET

GOUZON

LIMOGES

LA SOUTERRAINE

ST JUNIEN

ST YRIEIX LA PERCHE

**2 JOURS NON
CONSÉCUTIFS**

**POSSIBILITÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL**

**CERFRANCE CENTRE
LIMOUSIN**

Avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 LIMOGES Cedex

Contact :

Célia VERGNOLLE

32 avenue Gambetta 23000 Guéret
Tél. 05 55 51 92 20

Email :

cvergnolle@cl.cerfrance.fr



Programme :

1^{ère} journée : RÉFLECHIR À SA STRATÉGIE POUR DÉTERMINER SON PRIX ET LE JUSTIFIER

- Passage en revue des clés de réussite d'un projet en circuit court, rappel des risques et des enjeux liés à la vente directe,
- Définition des fondements de la stratégie d'entreprise, de ses contours et de ses prérequis à travers 3 exemples concrets,
- Réflexion sur les objectifs et les finalités de l'entreprise³

2^{ème} journée : CALCULER SES COÛTS DE PRODUCTION PAS À PAS

- Appréhender les différentes composantes du coût de production,
- Calculer, étape par étape ses coûts de production en s'appuyant sur sa comptabilité,
- Synthétiser l'ensemble des éléments et définir son « juste » prix de vente



Nouvelle
Formation 2021

Moyens pédagogiques :

Une large place est laissée pour les échanges avec le formateur qui aidera les stagiaires à structurer leurs réflexions.

Différents supports (vidéoprojecteur, écrits) et un document de synthèse sera remis aux stagiaires à la fin de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer

CERFRANCE centre Limousin
Site de Guéret

Sandrine AUMEUNIER

32 avenue Gambetta – 23000 Guéret

Tél. 05 55 51 92 20

@ : saumeunier@cl.cerfrance.fr

☎ : 05.87.50.41.41

V1 – 13/10/2021 – 3.2 – circuit courts

Public :

Exploitants agricoles de Creuse.

Prérequis : absence de prérequis

Responsable de Stage : GAYAUD Guillaume

Handicap :

En situation de handicap, tout besoin d'adaptation pour suivre cette formation peut être étudié sur simple demande au 05.87.50.41.41.

DUREE : 14 HEURES

PRESENTIEL : 14 HEURES

Horaires : 09h00 à 17h30

COÛT DE LA FORMATION :

Coût de la formation (14 heures) : 378 € net de taxe. Prise en charge possible pour les artisans, commerçants. À la charge des stagiaires agricoles : 70 € et prise en charge de 308 € par VIVEA. Une attestation est remise à chaque participant après la formation.

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.